

PRB PLANIFIBRE SR

MORTIER DE RAGRÉAGE FIBRÉ HAUTE RÉSISTANCE, À SÉCHAGE RAPIDE


Les de PRB PLANIFIBRE SR

- À retrait compensé : spécial plancher bois et rénovations**
- Hautes performances pour tous locaux**
- Recouvrement rapide**
- Finition lisse et soignée**
- Fortes épaisseurs jusqu'à 40 mm localement**

CONDITIONNEMENT

- Sac papier de 25 kg.
- Palette de 1,2 t soit 48 sacs de 25 kg.

CONSERVATION : 12 mois.

CONSOMMATION

 - 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur.

COULEUR : Gris.


Locaux P4S

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- Sols intérieurs.
- Locaux classés P2 + P3 en neuf et rénovation.
- Locaux P4 et P4S sur sol ciment neuf ou remis à nu.
- Privatifs, collectifs, locaux techniques.
- CPT 3634 v2, 3635 v2.
- DTU et réglementations en vigueur.

SUPPORTS ADMISSIBLES

NEUFS :

- Bétons.
- Chapes au mortier de ciment.
- Plancher rayonnant électrique.
- Chapes sèches en plaques de plâtre cartonnées.

- Bétons allégés.
- Panneaux de bois CTB.H, CTB.X, OSB 3 ou 4 de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtements.

RÉNOVATIONS :

- Anciens carrelages adhérents (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols adhérentes et résistantes.
- Dalles en PVC rigides.
- Chapes asphalte sablées.
- Parquets collés ou à lames posées sur lambourdes (stables).

BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ :

- Primaire PRB ACCROSOL TECHNIC.

SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Supports friables et instables.
- Anciens ragréages à base de plâtre.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels (nous consulter).

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Carrelages collés.
- Parquets collés et flottants.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système d'étanchéité liquide de type SPEC ou SEL.
- Peintures de sol.

- Rénovation : de 3 à 10 mm ; et sur planchers bois, jusqu'à 30 mm ponctuel.

NB : PLANIFIBRE SR est compatible avec la plupart des colles de revêtements.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

Poudre fine grise composée de :

- Liants hydrauliques.
- Charges minérales fines.
- Sables de quartz.
- Fibres synthétiques minérales.
- Résine redispersable.
- Régulateur de prise.
- Adjuvants spécifiques.

PRODUIT

POUDRE :

- Masse volumique apparente : 1,3 ± 0,1 T/m³.

- Granulométrie : < 600 µm.
- pH alcalin : 12,5 ± 0,5.

PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :

- Adhérence sur bois, carrelages : ≥ 1 MPa.
- Adhérence sur béton : ≥ 1,5 MPa.
- Résistance en flexion : ≥ 5 MPa.
- Résistance en compression : ≥ 30 MPa.
- Taux d'humidité à 6 h : < 3 %.
- Dureté Shore D : ≥ 80.
- Classe selon EN 13813 : CT - C30 - F6.
- Réaction au feu : F_{fl}.

MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant emploi : 2 min.
- DPU : 30 min.
- Pouvoir autolissant : 10 à 20 min.
- Temps de prise : 120 ± 30 min.
- Délai d'attente avant circulation : environ 4 h.
- Délai pour ponçage si besoin : 3 h mini.
- Délai de recouvrement (suivant épaisseur et température) :
 - par du carrelage ou textile : après 2 à 3 h,
 - par des sols plastiques : après 6 h,
 - par des parquets collés : 24 à 48 h,
 - par une peinture de sol : de 3 à 7 jours.

ÉPAISSEUR D'EMPLOI :

- Locaux P2, P3, P4 et P4S : de 3 à 30 mm, jusqu'à 40 mm localement.
- Rénovation : de 3 à 10 mm.
- Sur ciment résistant avec ajout de sable 0/2 mm (2 volumes de PLANIFIBRE SR pour 1 volume de sable) : de 5 à 30 mm.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux Fiches Procédés PRB

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront être secs, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés.
- Cohésion sur ciment : ≥ 1 MPa.
- Les traces de plâtre, de vernis, de cires, la laitance superficielle etc... seront éliminées par grattage ou ponçage.
- Planchers bois : ils seront rigides (sans flexion) et stables, conformes au DTU 51.3 et être ventilés en sous-face. Renforcer la fixation si nécessaire.
- * Eliminer les cires ou vitrificateur avec ponceuse à parquet, puis dépoussiérer par

brosse et aspiration.

- * Sur ancien parquet, un treillis de verre en maille 10 x 10 pour renfort (optionnel) peut être ajouté par agrafage sur primaire sec.
- OSB important : poncer, dépoussiérer.
- Anciens carrelage, peinture, dalles vinyl : lessiver, poncer, griffer ; rincer et laisser sécher.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 h avant l'opération de ragréage.
- Sur tous les supports, appliquer le primaire d'accrochage PRB ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS à raison de 200 ± 300 g/m² et laisser sécher de 4 à 24 h.

PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de 25 kg avec 5,5 à 6,5 l d'eau propre avec un malaxeur électrique (500 t/min) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Laisser reposer 2 minutes. Eviter tout excès d'eau.

APPLICATION

- Manuelle avec lisseuse ou pompe* à malaxage continu. Appliquer l'enduit en une seule couche :
 - à l'aller tenir l'outil à 45°/90° pour remplir les pores et de façon à chasser les bulles d'air

- au retour, régler à l'épaisseur souhaitée et lisser avec la lisseuse tenue presque à l'horizontale.
- Possibilité d'emploi d'un rouleau débulleur.
- * Machine : demander conseils au fabricant (fibres), séchage rapide.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage et à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Peinture de sol : le délai de séchage minimum est à confirmer par le fabricant de la peinture, variable en fonction de sa nature et du primaire associé.